

18 décembre 2017 – n° 10

170129

TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 2018 A CHACUNE DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

VU la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale et notamment ses articles 2 et 3, modifiés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982 ;

VU la loi de finances de 1985 articles 99 et 101 et le projet de loi de finances 2018 ;

VU la délibération du conseil communautaire du 24 janvier 2017 qui adopte le principe de neutralité fiscale et budgétaire ;

VU la délibération du conseil communautaire du 28 mars 2017 qui fixe les taux additionnels ménages ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des trois taxes locales pour l'année 2018 ;

VU le projet de Budget Primitif 2018 ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

FIXE les taux des taxes locales pour 2018 comme suit:

DESIGNATION DES TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	25,75 %
Taxe sur le foncier bâti	22,19 %
Taxe sur le foncier non bâti	37,32 %

RAPPELLE que les taux cumulés appliqués aux ménages (taux municipaux + taux intercommunaux) sont identiques en 2018 aux taux 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	7
Absences	2

Séance du 18 décembre 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT (*arrivé au point n°9 –Procuration à F. Fichter*), Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à	Issam BENOuada
Christopher ZIEGLER	à	Françoise LEGRAND
Ramata BA	à	Christine URBES
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absentes excusées :

Jacqueline THIRION
Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
